REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Année 2026

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

–

La suppression du compte-rendu des séances et la création de la liste des délibérations du Conseil Municipal

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte-rendu des séances du Conseil Municipal.

Cette suppression, qui prend effet à compter du 1er juillet 2022, doit être lue comme suppression tant de l'obligation de tenue que de l'obligation d'affichage du compte-rendu des séances du Conseil Municipal.

Conformément à l'article L2121-25 modifié du code Général des Collectivités Territoriales, la liste des délibérations, examinées par le Conseil Municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Année 2026

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 du mois d'avril à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en la salle du conseil municipal située en mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent GAYOU, Maire, en suite de la convocation envoyée par mail, le 17 avril 2026, et dont un exemplaire a été affiché à l'extérieur de la Mairie.

Etaient présents : *Laurent GAYOU, Céline DEJONGHE, Lionel LERANT, Aurélie DOERLER, Laurent DOERLER, Catherine PLAHIERS, Samuel HENON, Emilie LEFEVRE, Mickaël LOEUIL, Jennifer LAMMENS, Jean-Christophe PETIT, Céline DEGRYSE, Arnaud CHOLET, Marie DUBOIS, Philippe DELINOTTE*

Absents excusés :

Absents :

Nombres de Conseillers en exercice	Nombres de procurations	Nombre de votants
15	0	15

Madame Emilie LEFEVRE est élue secrétaire de séance.

Approbation du PV du 22 mars 2026

M. le Maire expose que l'ensemble des membres du conseil municipal a été destinataire du procès-verbal du 22 mars et demande s'il y a des remarques.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Année 2026

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Délibération 1 : Dissolution du CCAS

M. le Maire explique aux membres du conseil que la commune n'est pas dans l'obligation de disposer d'un CCAS et que, afin de simplifier la gestion administrative de la commune, il est proposé de procéder à sa dissolution.

M. le Maire indique également que les actions actuellement menées par le CCAS ne seront pas supprimées, mais reprises par la commune. À cette fin, il précise qu'un guichet social sera créé.

M. le Maire demande s'il y a des remarques.

Mme Marie DUBOIS, conseillère municipale d'opposition, exprime son désaccord avec cette mesure et précise qu'il aurait été préférable de redynamiser le CCAS existant.

Résultat :

Pour	**12**
Contre	**3**
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 2 : Clôture du budget CCAS

M. le Maire précise que, suite à la suppression du CCAS, il convient de clôturer le budget du CCAS.

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Résultat

Pour	**12**
Contre	**3**
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 3 : Reprise des résultats du CCAS

M. le Maire précise que, suite à la suppression du CCAS, il convient de clôturer le reprendre le résultat du CCAS.

Résultat du vote :

Pour	**12**
Contre	**3**
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 4 : Approbation du Compte de Gestion 2025

M. le Maire donne la parole à M. Lionel LERANT, adjoint, pour la présentation du compte de gestion de l'année 2025. À l'issue de cette présentation, M. LERANT redonne la parole à M. le Maire, qui soumet la délibération au vote.

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Résultat

Pour	**13**
Contre	**2**
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 5 : Compte Administratif 2025

M. le Maire se retire de la salle et confie la présidence de séance à M. Lionel LERANT, adjoint, afin de présenter le compte administratif et de soumettre la délibération au vote. À l'issue de cette présentation, M. LERANT sollicite les éventuelles observations de l'assemblée sur cet acte, puis procède au vote de la délibération.

Résultat

Pour	**12**
Contre	**2**
Abstention	**1**
Ne prend pas part au vote	

M. LERANT rend la présidence à M. le Maire.

Délibération 6 : Affectation des résultats 2025

M. le Maire donne la parole à M. Lionel LERANT, adjoint, pour la présentation l'affectation des résultat 2025. À l'issue de cette présentation, M. LERANT redonne la parole à M. le Maire, qui soumet la délibération au vote.

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Résultat

Pour	**12**
Contre	**2**
Abstention	**1**
Ne prend pas part au vote	

Délibération 7 : Taux des impositions directes locales 2026

M. le Maire donne la parole à M. Lionel LERANT, adjoint, pour la présentation des taux d'impositions pour l'année 2026. M. LERANT explique que les taux resteront inchangés pour l'année 2026.

À l'issue de cette présentation, M. LERANT redonne la parole à M. le Maire, qui soumet la délibération au vote.

Remarque de Madame Marie DUBOIS, conseillère d'opposition : « il aurait été bien de revenir au taux d'impositions de 2024, au vue de l'excédent de fonctionnement dégagé ».

Réponse de M. le Maire : « l'excédent de fonctionnement a été répartie dans les charge de fonctionnement et d'investissement afin de couvrir les dépenses 2026 ».

Résultat

Pour	**12**
Contre	**3**
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Délibération 8 : Budget primitif 2026

M. le Maire donne la parole à M. Lionel LERANT, adjoint, pour la présentation du budget 2026. À l'issue de cette présentation, M. LERANT redonne la parole à M. le Maire, qui soumet la délibération au vote.

Résultat

Pour	**12**
Contre	**2**
Abstention	**1**
Ne prend pas part au vote	

Délibération 9 : Création emplois non permanents

M. le Maire présente la délibération portant création d'emplois non permanents pour les besoins des accueils de loisirs du mois de juillet.

Résultat

Pour	**15**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 10 : Actualisation des tarifs jeunesses

M. le Maire précise aux membres du conseil que les tarifs jeunesse ne sont pas modifiés. La modification concerne uniquement la mise en place d'une semaine de quatre jours, au lieu de cinq, pour l'accueil de loisirs de la semaine du 14 juillet.

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Remarque de Mme Marie DUBOIS : « L'année passée, le 14 juillet tombait également en semaine. Pourquoi devons-nous à nouveau délibérer sur ce point ? »

Réponse de M. Lionel LERANT : « Après vérification, le tarif applicable à une semaine de quatre jours n'avait pas été voté l'année passée. »

Résultat

Pour	**15**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 11 : Tableau des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers délégués

M. le Maire présente la délibération relative aux indemnités de fonction des élus. Il indique qu'un conseiller délégué supplémentaire a été désigné par rapport au mandat précédent. Néanmoins, l'enveloppe globale consacrée aux indemnités de fonction reste inchangée, les indemnités du Maire et des adjoints ayant été ajustées à la baisse afin de permettre la prise en compte de cette fonction supplémentaire.

Résultat

Pour	**15**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 12 : Création et composition des commissions municipales

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

M. le Maire présente à l'assemblée les différentes commissions municipales ainsi que les membres qui les composent.

Résultat

Pour	**15**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 13 : Création et composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

M. le Maire explique à l'assemblée le rôle et les missions de la commission d'appel d'offres, puis présente les membres appelés à la composer.

Résultat

Pour	**15**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 14 : Nomination des représentants au SIVU de la gendarmerie d'Annœullin

M. le Maire présente le rôle du SIVU de la gendarmerie d'Annœullin. À l'issue de cette présentation, il propose qu'un membre de l'opposition soit désigné pour en faire partie. M. Arnaud CHOLET se porte candidat.

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Résultat

Pour	**15**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 15 : Nomination des représentants à impulsion métropole Sud

M. le Maire expose les missions d'Impulsion Métropole Sud et procède à la désignation des représentants appelés à y siéger.

Résultat

Pour	**15**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 16 : Désignation des représentants au SIVU de fourrière animale

M. le Maire présente les missions du SIVU de la fourrière animale et sollicite les candidatures pour représenter la commune au sein de cet organisme.

M. Jean-Christophe PETIT, conseiller municipal, présente sa candidature en tant que représentant titulaire. M. Lionel LERANT est proposé en qualité de représentant suppléant.

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Résultat

Pour	**15**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 17 : Proposition de liste de contribuables en vue de la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

M. le Maire présente le rôle de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) et propose d'en valider la composition.

Résultat

Pour	**15**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 18 : Désignation des conseillers municipaux appelés à siéger à la commission de contrôle des listes électorales

M. le Maire rappelle les missions de la commission de contrôle des listes électorales et soumet à l'approbation du conseil municipal la désignation des conseillers municipaux appelés à en être membres.

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Année 2026

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Résultat

Pour	**15**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

L'ordre du jour étant épuisé M. le Maire clos le conseil municipal.

La secrétaire de séance

Emilie LEFEVRE

Le Maire,

Laurent GAYOU